

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)	X					
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)	X					
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)	X					
Habitation multifamiliale (H3)	X					
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)	X					
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	X
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	



GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)	X					
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)	X					
Habitation multifamiliale (H3)	X					
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)	X					
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)	X					
Habitation multifamiliale (H3)	X					
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)	X					
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)	X					
Services professionnels et personnels (C2)	X					
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	



GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)	X <sup>(1)</sup>					
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	7,5					
Arrière	7,5					
Latérales	3,5					
Somme des marges latérales	7					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) 8 logements minimum et 10 logements maximum	
L'article 3.3.4 s'applique à la zone.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)	X <sup>(1)</sup>					
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	7,5					
Arrière	7,5					
Latérales	3,5					
Somme des marges latérales	7					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	3					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) 4 logements maximum	
L'article 3.3.4 s'applique à la zone.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

**GRILLE DE SPÉCIFICATIONS**

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)	X	X				
Habitation multifamiliale (H3)	X <sup>(1)</sup>	X <sup>(1)</sup>				
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) 3 logements maximum	
L'article 3.3.4 s'applique à la zone.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)	X	X				
Habitation multifamiliale (H3)	X <sup>(1)</sup>	X <sup>(1)</sup>				
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) 3 logements maximum	
L'article 3.3.4 s'applique à la zone.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

**GRILLE DE SPÉCIFICATIONS**

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	X
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
L'article 3.3.4 s'applique à la zone.	
<b>RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES</b>	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
<b>MODIFICATIONS</b>	

**GRILLE DE SPÉCIFICATIONS**

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	



GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	



GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)	X					
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
L'article 3.3.4 s'applique à la zone.	
<b>RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES</b>	
PIIA	
PAE	X
Usage conditionnel	
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
<b>MODIFICATIONS</b>	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)	X					
Habitation multifamiliale (H3)	X					
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)	X					
Services professionnels et personnels (C2)	X					
Commerce d'hébergement (C3)	X					
Commerce de restauration (C4)	X					
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)	X					
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)	X					
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)	X					
Santé et services sociaux (P2)	X					
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)	X					
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6				
Arrière	6	6				
Latérales	1,5	0				
Somme des marges latérales	4	4				
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2				
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	X
Zone de mouvement de sol	X
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)	X					
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)	X					
Services professionnels et personnels (C2)	X					
Commerce d'hébergement (C3)	X					
Commerce de restauration (C4)	X					
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)	X					
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)	X					
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)	X					
Santé et services sociaux (P2)	X					
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)	X					
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	X
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)	X					
Habitation multifamiliale (H3)			X			
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)	X					
Services professionnels et personnels (C2)	X					
Commerce d'hébergement (C3)	X					
Commerce de restauration (C4)	X					
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)	X					
Commerce pétrolier (C7)	X					
Commerce de divertissement (C8)	X					
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)	X					
Santé et services sociaux (P2)	X					
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)	X					
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X		X			
Jumelé		X				
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6	6	6			
Arrière	6	6	6			
Latérales	1,5	0	1,5			
Somme des marges latérales	4	4	4			
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2	2	3			
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X	X				
Habitation bifamiliale (H2)	X					
Habitation multifamiliale (H3)	X <sup>(1)</sup>					
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)	X					
Services professionnels et personnels (C2)	X					
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)	X					
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)	X					
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X <sup>(2)</sup>					
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) 4 logements maximum	
(2) Agriculture urbaine seulement (article 10.5.1)	
<b>RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES</b>	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
<b>MODIFICATIONS</b>	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X					
Habitation bifamiliale (H2)	X					
Habitation multifamiliale (H3)	X <sup>(1)</sup>					
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)	X					
Services professionnels et personnels (C2)	X					
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)	X					
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)	X					
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X <sup>(2)</sup>					
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) 4 logements maximum	
(2) Agriculture urbaine seulement (article 10.5.1)	
<b>RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES</b>	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
<b>MODIFICATIONS</b>	

**GRILLE DE SPÉCIFICATIONS**

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

**GRILLE DE SPÉCIFICATIONS**

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	



**GRILLE DE SPÉCIFICATIONS**

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

**GRILLE DE SPÉCIFICATIONS**

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

**GRILLE DE SPÉCIFICATIONS**

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

**GRILLE DE SPÉCIFICATIONS**

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

**GRILLE DE SPÉCIFICATIONS**

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)	X					
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)	X					
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)	X					
Industrie lourde (I2)	X					
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	8					
Arrière	8					
Latérales	4					
Somme des marges latérales	8					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)	0,2					

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)	X					
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)	X					
Industrie lourde (I2)	X					
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)	X <sup>(1)</sup>					
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	8					
Arrière	8					
Latérales	4					
Somme des marges latérales	8					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)	0,2					

NOTES	
(1) Les constructions et usages reliés à la fourniture de services d'utilité publique sont autorisés, tels les équipements et infrastructures nécessaires à la production et au transport d'électricité, les infrastructures et les équipements des réseaux de transport de gaz naturel, des réseaux de télécommunication et de câblodistribution, des réseaux d'aqueduc et d'égout.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)	X					
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)	X					
Industrie lourde (I2)	X					
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)	X <sup>(1)</sup>					
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	15					
Arrière	10					
Latérales	5					
Somme des marges latérales	10					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)	0,2					

NOTES	
(1) Les constructions et usages reliés à la fourniture de services d'utilité publique sont autorisés, tels les équipements et infrastructures nécessaires à la production et au transport d'électricité, les infrastructures et les équipements des réseaux de transport de gaz naturel, des réseaux de télécommunication et de câblodistribution, des réseaux d'aqueduc et d'égout.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	X
PAE	
Usage conditionnel	
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)	X					
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)	X					
Récréatif extensif (REC2)	X					
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	X
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)	X					
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	
Zone inondable	X
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)	X					
Santé et services sociaux (P2)	X					
Services religieux (P3)	X					
Service public et transport (P4)	X					
Parc et espace vert (P5)	X					
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)	X					
Récréatif extensif (REC2)	X					
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)	X <sup>(1)</sup>					
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)						
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) Les constructions et usages reliés à la fourniture de services d'utilité publique sont autorisés, tels les équipements et infrastructures nécessaires à la production et au transport d'électricité, les infrastructures et les équipements des réseaux de transport de gaz naturel, des réseaux de télécommunication et de câblodistribution, des réseaux d'aqueduc et d'égout mis en place pour corriger des difficultés d'approvisionnement ou de salubrité de l'eau ou des problèmes environnementaux.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)	X <sup>(1)</sup>					
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)						
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)	X <sup>(2)</sup>					
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)						
Élevage sans contrainte (A2)						
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)						
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	6					
Arrière	6					
Latérales	1,5					
Somme des marges latérales	4					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
<p>(1) Les usages suivants seulement :</p> <p>a) Les voies ferrées;</p> <p>b) Les traverses affectées au passage des automobiles, camions et machineries agricoles aux fins d'exploitation des immeubles riverains;</p> <p>c) Les constructions et ouvrages faits dans le sous-sol avec le consentement de la municipalité concernée aux fins d'un réseau d'aqueduc ou d'égout, ou aux fins d'un réseau de gaz;</p> <p>d) Les constructions et ouvrages aux fins d'un réseau d'électricité, de télécommunication ou de câblodistribution;</p> <p>e) Les constructions, ouvrages et usages accessoires aux activités énumérées précédemment.</p> <p>(2) Un parc linéaire, un sentier de piétons, un sentier de randonnée, une piste cyclable, une piste de motoneiges, une piste de véhicules tout-terrain seulement.</p>	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X <sup>(1)</sup>					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)	X					
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)	X <sup>(2)</sup>					
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)	X <sup>(3)</sup>					
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)	X					
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)	X					
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	15					
Arrière	15					
Latérales	5					
Somme des marges latérales	10					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) Autorisée selon l'article 12.1.1 du règlement de zonage.	
(2) Les centres d'interprétation de la nature sont interdits.	
(3) Seulement les sentiers récréatifs sont autorisés.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	



GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X <sup>(1)</sup>					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)	X <sup>(2)</sup>					
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)	X <sup>(3)</sup>					
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)	X					
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)	X					
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	15					
Arrière	15					
Latérales	5					
Somme des marges latérales	10					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) Autorisée selon l'article 12.1.1 du règlement de zonage.	
(2) Les centres d'interprétation de la nature sont interdits.	
(3) Seulement les sentiers récréatifs sont autorisés.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X <sup>(1)</sup>					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)	X <sup>(2)</sup>					
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)	X <sup>(3)</sup>					
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)	X					
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)	X					
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	15					
Arrière	15					
Latérales	5					
Somme des marges latérales	10					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) Autorisée selon l'article 12.1.1 du règlement de zonage.	
(2) Les centres d'interprétation de la nature sont interdits.	
(3) Seulement les sentiers récréatifs sont autorisés.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X <sup>(1)</sup>					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)	X <sup>(2)</sup>					
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)	X <sup>(3)</sup>					
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)	X					
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)	X					
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	15					
Arrière	15					
Latérales	5					
Somme des marges latérales	10					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) Seulement la reconstruction des résidences existantes est autorisée.	
(2) Les centres d'interprétation de la nature sont interdits.	
(3) Seulement les sentiers récréatifs sont autorisés.	
<b>RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES</b>	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
<b>MODIFICATIONS</b>	

**GRILLE DE SPÉCIFICATIONS**

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)	X <sup>(1)</sup>					
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)	X <sup>(2)</sup>					
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)	X					
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)	X					
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	15					
Arrière	15					
Latérales	5					
Somme des marges latérales	10					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) Les centres d'interprétation de la nature sont interdits.	
(2) Seulement les sentiers récréatifs sont autorisés.	
<b>RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES</b>	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
<b>MODIFICATIONS</b>	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)						
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)	X <sup>(1)</sup>					
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)	X <sup>(2)</sup>					
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)	X					
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)	X					
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	15					
Arrière	15					
Latérales	5					
Somme des marges latérales	10					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) Les centres d'interprétation de la nature sont interdits.	
(2) Seulement les sentiers récréatifs sont autorisés.	
<b>RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES</b>	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
<b>MODIFICATIONS</b>	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X <sup>(1)</sup>					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)	X <sup>(2)</sup>					
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)	X <sup>(3)</sup>					
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)	X					
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)	X					
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	15					
Arrière	15					
Latérales	5					
Somme des marges latérales	10					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) Autorisée selon l'article 12.1.1 du règlement de zonage.	
(2) Les centres d'interprétation de la nature sont interdits.	
(3) Seulement les sentiers récréatifs sont autorisés.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X <sup>(1)</sup>					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)	X <sup>(2)</sup>					
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)	X <sup>(3)</sup>					
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)	X					
Élevage avec contrainte (A3)						
Exploitation forestière (A4)	X					
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	15					
Arrière	15					
Latérales	5					
Somme des marges latérales	10					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) Autorisée selon l'article 12.1.1 du règlement de zonage.	
(2) Les centres d'interprétation de la nature sont interdits.	
(3) Seulement les sentiers récréatifs sont autorisés.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	

GRILLE DE SPÉCIFICATIONS

GROUPES ET CLASSES D'USAGES						
<b>HABITATION (H)</b>						
Habitation unifamiliale (H1)	X <sup>(1)</sup>					
Habitation bifamiliale (H2)						
Habitation multifamiliale (H3)						
Maison mobile (H4)						
Habitation collective (H5)						
<b>COMMERCE ET SERVICE (C)</b>						
Commerce de vente au détail (C1)						
Services professionnels et personnels (C2)						
Commerce d'hébergement (C3)						
Commerce de restauration (C4)						
Commerce et services lourds (C5)						
Commerce lié aux véhicules (C6)						
Commerce pétrolier (C7)						
Commerce de divertissement (C8)						
<b>INDUSTRIE (I)</b>						
Industrie légère (I1)						
Industrie lourde (I2)						
Industrie d'extraction (I3)						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL (P)</b>						
Administration publique, éducation et activités culturelles (P1)						
Santé et services sociaux (P2)						
Services religieux (P3)						
Service public et transport (P4)						
Parc et espace vert (P5)						
Conservation (P6)	X <sup>(2)</sup>					
<b>RÉCRÉATIF (REC)</b>						
Récréatif intensif (REC1)						
Récréatif extensif (REC2)	X <sup>(3)</sup>					
<b>AGRICOLE (A)</b>						
Culture (A1)	X					
Élevage sans contrainte (A2)	X					
Élevage avec contrainte (A3)	X					
Exploitation forestière (A4)	X					
<b>IMPLANTATION</b>						
<b>MODE D'IMPLANTATION</b>						
Isolé	X					
Jumelé						
Contigu						
<b>MARGES</b>						
Avant	15					
Arrière	15					
Latérales	5					
Somme des marges latérales	10					
<b>CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>						
Nombre maximal d'étages	2					
Coefficient d'emprise au sol (CES)						

NOTES	
(1) Autorisée selon l'article 12.1.1 du règlement de zonage.	
(2) Les centres d'interprétation de la nature sont interdits.	
(3) Seulement les sentiers récréatifs sont autorisés.	
RÉFÉRENCES PARTICULIÈRES	
PIIA	
PAE	
Usage conditionnel	X
Zone inondable	
Zone de mouvement de sol	
MODIFICATIONS	